

Spécial Congrès National
27 - 31 mars 2017



CONTRIBUTIONS pour les congrès académiques

Sommaire

>Thème 1	P2	Quelles mesures pour favoriser la parité ?	
Pour que nos mandats aboutissent, ne pas refuser les avancées		Retour du populisme et du conservatisme	
> Thème 2	P2-3	> Thème 4	P4-5
PPCR des avancées sur lesquelles s'appuyer pour continuer la lutte		Nouvelles régions, de la nécessité d'un travail collaboratif renforcé	
Front unique		S'appuyer sur des mandats forts pour des avancées au quotidien et développer notre outil syndical	
> Thème 3.....	P3-4	Pour un syndicalisme combatif	
Mixité au SNUEP-FSU ?			

THÈME 1

LA VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : UNE EXIGENCE SOCIALE

POUR QUE NOS MANDATS ABOUTISSENT, NE PAS REFUSER LES AVANCÉES

La primauté des parcours en 4 ans pour accéder au Bac pro, des examens terminaux ponctuels et nationaux, des contenus ambitieux non réduits à des compétences utilitaristes restent des mandats forts de notre syndicat. Ces mandats participent de notre souhait d'une formation professionnelle des élèves qui soit aussi citoyenne, émancipatrice.

Le rôle du syndicat ne peut se limiter à poser un idéal sans jamais chercher à obtenir des améliorations concrètes pour les élèves et pour les conditions de travail des collègues. Les avancées obtenues ces dernières années sur l'allègement de la pression certificative ou le retour à certaines épreuves ponctuelles vont dans ce sens. Le SNUEP-FSU a validé ces avancées sans renier ses mandats et en les réaffirmant à chaque fois.

Pour autant, la participation à des discussions avec le ministère ne peut

être considérée comme une acceptation des conclusions et décisions qui en découlent. Nous savons et devons continuer à dénoncer les mascarades, signifier nos désaccords et s'opposer quand la divergence n'est pas surmontable.

*Axel Benoist, Vincent Destrian,
Franck Féras, Sigrid Gérardin,
Fabien Mélanie*

THÈME 2

POUR LA RÉAFFIRMATION DE NOTRE STATUT ET LA REVALORISATION DE NOTRE MÉTIER

PPCR DES AVANCÉES SUR LESQUELLES S'APPUYER POUR CONTINUER LA LUTTE !

La revalorisation de nos métiers et de nos salaires est une préoccupation majeure de notre syndicalisme. « PPCR » doit être vu à l'aune des luttes menées par les syndicats de la FSU comme le premier résultat de l'action collective. Le SNUEP-FSU a débattu dans ces instances du contenu du projet qui a été soumis au CTM afin de donner une appréciation de l'ensemble du dispositif qui combine une revalorisation progressive des rémunérations, une restructuration de la carrière et qui réforme l'évaluation des enseignant-es.

Cette première revalorisation d'une telle ampleur depuis 1989 était fortement attendue des personnels, victimes comme tous les fonctionnaires d'une baisse du pouvoir d'achat, et ne pouvait être

balayée d'un revers de main. Depuis plus de 20 ans nous avons eu peu, et pas du tout depuis 5 ans, de revalorisation de la valeur du point d'indice mais aussi un déclassement salarial propre à nos professions.

Malgré les insuffisances du dispositif, le courant UA des syndicats de l'EN de la FSU s'est prononcé pour un vote positif de manière à pouvoir valoriser, auprès de nos collègues, les avancées obtenues. Il faudra, de ce point de vue, mener une campagne active sur le terrain pour contrer les propos d'organisations comme FO ou d'autres, qui, dans leur quête permanente d'une radicalité de façade, sont prêtes à tordre la réalité.

Rétablir la vérité sans minorer les problèmes, valoriser l'action syndicale qui a permis de faire évoluer considérablement le projet, voilà notre démarche syndicale en tant qu'UA. Cela nous conduit à souligner ce qui va dans le sens de nos mandats (déconnexion importante de

l'avancement et l'évaluation en particulier) sans minorer les éléments négatifs de cette réorganisation statutaire : insuffisance globale de cette revalorisation qui n'est pas un rattrapage du pouvoir d'achat perdu suite au gel du point d'indice, insuffisance des revalorisations des débuts de carrières, modalités d'accès à la classe exceptionnelle qui ne correspond pas à notre conception des progressions de carrière, etc.

La responsabilité syndicale sera de montrer que le décret des nouvelles grilles est la traduction de ce que nous avons pu arracher au gouvernement qui n'est pas quitte de la politique salariale désastreuse qu'il a menée jusqu'alors. Le combat n'est pas fini et il doit se poursuivre dès maintenant, chacun-e doit s'en sentir partie prenante pour que vive le syndicalisme de proposition et d'action que nous défendons.

Unité et Action du SNUEP-FSU

Le dernier éditorial de SNUEP Infos nous alerte sur les projets de "la droite" : lourde augmentation du temps de travail, généralisation de l'apprentissage, suppression massive de postes impacteront singulièrement les LP. Voilà qui est incontestable. Mais au dernier CTM, le SNUEP a voté le décret PPCR du Ministère ! Et pourtant - La liquidation de l'Enseignement Pro Public programmée par "la droite" n'a-t-elle pas été préparée par la Loi Peillon qui met la "Formation" sous la coupe des régions ?
- le Rapport Longuet d'augmentation massive du temps de travail ne prend-il pas ouvertement appui sur le décret de

2014 - soutenu par la FSU - abrogeant les garanties statutaires inscrites dans les décrets de 50 définissant notre service en heures d'enseignement ? Longuet s'en délecte en soulignant que le décret de 2014 fixe nos obligations de service dans le cadre des 1 607 heures annuelles !

- Le projet de "la droite" de faire nommer les profs par les Chefs d'Etablissement ne va-t-il pas trouver un précieux point d'appui avec la Réforme de l'Evaluation contenue dans le PPCR qu'elle déclinera en arrêtés ? La suppression de la distinction autorité administrative / pédagogique, le pouvoir pédagogique donné au Chef d'Etablissement, l'introduction d'une division fonctionnelle entre profs à

travers la "classe exceptionnelle" - au nom de mesures salariales largement fictives - ne prépare-t-elle pas la mise en oeuvre de ce projet de "la droite" ?

Alors peut-on mettre en garde contre les projets de "la droite" en soutenant et votant les mesures de ce gouvernement, qui toutes leur pavent le chemin? Non !

Préparer les collègues à affronter les projets les plus violents de "la droite" commence pour le SNUEP par rompre avec ce gouvernement, retirer sans délai son soutien au PPCR et à la Réforme de l' Evaluation, et à œuvrer en ce sens au sein de la FSU.

Robert Rizzo,

PLP Conducteur Routier retraité.

THÈME 3 POUR UNE SOCIÉTÉ HUMANISTE, SOLIDAIRE ET ÉGALITAIRE, PLUS QUE JAMAIS !

MIXITÉ AU SNUEP-FSU ?

Dans l'enseignement professionnel les femmes enseignantes sont un peu moins nombreuses que les hommes (49,5/50,5 %) mais elles sont en proportion plus nombreuses syndiquées au SNUEP-FSU (54/46 %) en 2015-2016. Ces dernières dépassent les 50 %, en ce qui concerne les gros effectifs du SNUEP-FSU, en lettres/H/G, art appliqué, compta/bureautique, vente et dépassent les 75 % en lettres/anglais, biotech, sciences et techniques médico-sociales, communication /bureautique. Rien que dans ces 7 disciplines elles représentent 1/3 des syndiqué-es.

Les hommes syndiqués sont plus éparpillés sur l'ensemble des disciplines, les gros effectifs étant en génie-méca-construction, électrotech,

maths/sciences-physique, lettres/H/G où ils représentent 1/6^e des syndiqué-es.

En ce qui concerne la prise de responsabilité des femmes (locales, académiques, nationales), elles sont plus de 50 % dans la moitié des académies : Corse, Créteil, Guadeloupe, Guyane, Limoges, Lyon, Martinique, Montpellier, Nantes, Nice, Nouvelle Calédonie, Paris, Reims, Rennes, Rouen. Quelques académies entre 45 % et 50 % : Bordeaux, Strasbourg, La Réunion, pour les autres elles sont en dessous des 45 %. On ne peut donc pas dire qu'il y ait un déficit de femmes. Malgré tout, seules 13 académies ont une femme SA ou coSA et peu d'entre elles prennent des responsabilités nationales, particulièrement dans certains secteurs (Educ et syndicalisation : 16,6 %). Ainsi nous

n'avons pas eu suffisamment de volontaires en 2016 pour constituer la liste du prochain conseil national : 45 % chez les titulaires et 42 % chez les suppléant-es !

Il reste encore du chemin pour que les femmes soient représentées à parité dans toutes les instances du syndicat. En effet, les organisations ne sont pas neutres et portent en elles des valeurs induites par la société qui sans mesures actives en faveur de l'égalité restent enclines à reproduire les inégalités de genre.

Marie-Caroline Guérin, Axel Benoist

QUELLES MESURES POUR FAVORISER LA PARITÉ ?

Il n'existe pas de déficit de femmes au SNUEP-FSU pour aller vers une parité dans les instances, il devient alors nécessaire de trouver les moyens de leur faire prendre des responsabilités à parité avec les hommes.

Il faut sans doute avancer sur plusieurs niveaux en même temps : rechercher à syndiquer des femmes

RETOUR DU POPULISME ET DU CONSERVATISME

Nous sommes dans une période très dangereuse pour les valeurs de la démocratie française et nous ne sommes pas à l'abri de retour sur les principaux acquis des 70 dernières années.

Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de mettre à mal les services publics pour aller vers toujours plus de libéralisme, d'individualisme, en laissant une part grandissante de la population dans la pauvreté et à côté de la société. Ils ont aussi participé à la mise au pas de la presse (emprise des gros groupes, attaques des journalistes d'investigation

dans toutes les académies, leur donner des responsabilités d'abord au niveau de l'établissement, puis au niveau académique et les former bien sûr.

La co-responsabilité permet un meilleur équilibre entre vie syndicale et vie personnelle. En 2016 les femmes ne sont que 5 à être SA mais 7 dans des co-secrétariats académiques. Le partage des tâches est profitable à tou-tes les militant-es, cela nécessite

avec les dernières lois), des libertés individuelles au nom de l'état d'urgence, entraînant un renforcement du racisme et de la xénophobie.

L'actuel gouvernement après avoir mis en place le mariage pour toutes et tous n'a eu de cesse de reculer sur les ABCD de l'égalité, sur la réalisation concrète de l'IVG ou de la contraception (fermeture de maternités, ligne budgétaire ridicule...) ou sur les violences faites aux femmes (pas de loi cadre et peu de moyens), sans parler des engagements non tenus comme le vote aux élections locales des non européen-nes.

Les attaques sont incessantes vis-à-vis des syndicalistes et les cadeaux sont royaux envers les entrepreneurs, sans

de repenser l'investissement militant, l'organisation des réunions, les charges de travail, le suivi de dossiers...

Tout comme les académies doivent prévoir le renouvellement et le rajeunissement de leurs équipes, elles doivent aussi prendre en compte la féminisation.

*Axel Benoist, Serge Bertrand,
Marie-Caroline Guérin*

d'ailleurs de garantie pour l'emploi ! Pour la plus grande partie de la population la classe politique est discréditée et le défaitisme est de mise. Nous assistons à un basculement vers les pseudos solutions de l'extrême droite, ou la droite extrême dramatique, à la veille d'échéances électorales.

Il nous faut un syndicalisme fort et rassemblé pour combattre toutes les attaques, les atteintes aux droits et libertés et faire entendre nos propositions. La syndicalisation et la mobilisation des collègues est une nécessité en 2016-2017. Une autre politique est possible.

Marie-Caroline Guérin

THÈME 4 POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF, OUTIL DE DÉFENSE ET DE PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC ET DE SES PERSONNELS

NOUVELLES RÉGIONS, DE LA NÉCESSITÉ D'UN TRAVAIL COLLABORATIF RENFORCÉ

La mise en place de la loi NOTRE et la fusion de 14 en 6 régions ont eu des conséquences importantes sur l'organisation de l'éducation nationale : création d'un Conseil technique inter-Académique (CTiA), d'un comité régional académique (CRA), fusion des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

(CREFOF) et des Conseils Economique, Social et environnemental régional (CESER).

Même si la FSU était opposée à cette nouvelle réforme, elle a dû néanmoins s'adapter aussi en transformant ces Conseils Fédéraux Régionaux (CFR) aux périmètres des nouvelles grandes régions. Pour certains conseils et pour éviter la déconnection du terrain, des coordinations Académiques ont été créées, calquées sur les anciens CFR. La mise en place d'un protocole d'entente entre les rectorats et les

Régions sur la carte des formations ont changé aussi les règles du jeu. Ainsi, les créations ou les suppressions de formations dans les lycées professionnels, la possibilité de mixage (des publics ou des parcours) se décident maintenant conjointement avec les Régions.

Il est primordial que le SNUEP-FSU puisse peser dans les décisions futures et pour cela, ses militant-es doivent nécessairement être présents dans toutes les instances régionales comme le CREFOF, le CRA...>>>

>>>

ou a minima associé-es, en amont, à toutes les prises de position.

Pour y parvenir, les secrétaires académiques doivent se coordonner et travailler ensemble, afin d'harmoniser leurs mandats. La création d'une coordination inter-académique du SNUEP-FSU

S'APPUYER SUR DES MANDATS FORTS POUR DES AVANCÉES AU QUOTIDIEN ET DÉVELOPPER NOTRE OUTIL SYNDICAL

Quinze ans après sa création, le SNUEP-FSU est installé dans le paysage syndical de l'enseignement professionnel public. Troisième force en terme de représentativité dans son champ syndical, notre objectif de devenir la première doit être réaffirmé lors du 6^{ème} congrès. Atteindre cet objectif ne peut se faire sans convaincre la profession que des avancées sont toujours possibles, malgré les attaques

POUR UN SYNDICALISME COMBATIF

Lorsque nous parlons du SNUEP-FSU, nous le qualifions souvent de syndicat combatif, mais à quoi mesure-t-on la combativité d'une organisation syndicale ? Ne confondons nous pas parfois opposition et combativité ? Un syndicat qui affiche des positions « dures », qui s'exprime par des slogans parfois simplistes et développe une analyse et une argumentation caricaturales, est-il plus combatif pour autant ? Obtient-il plus d'avancées pour les personnels qu'il représente ?

Le rôle d'une organisation syndicale est déjà d'être capable d'avoir l'analyse la plus précise des dos-siers, textes ou projets de réforme. Ceci de façon à développer des critiques précises par un travail rigoureux pour mettre en avant les manques mais aussi les avancées et

devient donc une nécessité. En travaillant ensemble nous pourrions peser dans les instances départementales et régionales de la FSU. Cela oblige aussi notre investissement dans les CDFD, CFR, coordination académique de la FSU. C'est dans cet état esprit que nous

contre l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

La défense du statut quo ne peut pas être une revendication d'un syndicat progressiste. Si des améliorations des conditions de travail des collègues ou une meilleure considération des élèves sont proposées, il nous apparaît dangereux de refuser en bloc le texte, même si nos mandats ne sont pas atteints totalement.

Convaincre nos collègues, nous convaincre, passe par des mandats clairs, rassemblés autour de revendications emblématiques portant notre action syndicale.

mettre en œuvre les batailles qui sont encore à mener. Distiller la peur avec des arguments erronés ou fantasmés ne relève pas de l'éthique syndicale et dessert le mouvement social dans son ensemble.

Le rôle d'une organisation syndicale est aussi de communiquer largement avec la profession sans a priori ? Cela nécessite un investissement militant, un travail rigoureux pour informer tout en mettant en avant ses valeurs et ses mandats. Cela demande aussi d'être au plus près des collègues, dans les établissements pour conduire et construire au quotidien l'activité syndicale, levier indispensable pour initier les luttes collectives seules à même d'améliorer les conditions de travail des agent-es et d'études des jeunes.

devons travailler pour nous faire entendre.

*Axel Benoist, Sandrine Bernard,
Virginie Bouvot, Jérôme Dammerey,
Adrien Garde, Sigrid Gérardin,
Patrick Lanzi, Fabien Mélanie, Pascal Thil,
Christophe Tristan, Stéphane Zapora*

L'augmentation des salaires, la pondération des heures effectuées en CAP, 1^{ère} et T^{ale} bac pro, l'allègement de la charge de travail des collègues (CCF, passeports et portfolios, AP...), le maintien dans l'éducation nationale de l'EPP scolaire aux côtés des autres voies du lycée pourraient constituer ces éléments structurants.

Notre prochain congrès doit être l'occasion d'y réfléchir et de les déterminer.

*Axel Benoist, Serge Bertrand,
Andrée Ruggiero*

Un syndicat construit sa stratégie syndicale en intégrant le contexte social et politique, les forces en présence, en cherchant constamment à mobiliser pour obtenir des avancées. Celles-ci permettent de construire les mobilisations futures. Un syndicat offensif et engagé sait construire des propositions alternatives en concertation avec ses syndiqué-es et met en place les conditions de l'unité d'action car l'unité reste en gage d'une mobilisation réussie pour arracher des améliorations. Nous ne pourrions pas gagner sans la profession. Alors continuons ensemble à développer ce syndicalisme vraiment combatif.

*Jérôme Dammerey, Sigrid Gérardin,
Nasr Lakhsassi*